

SAGE-FEMME

Une profession médicale à compétences multiples au service de la naissance et des femmes

PENDANT LA GROSSESSE

- ★ Diagnostic et déclaration de la grossesse
- ★ Suivi de la grossesse
- ★ Réalisation des échographies de dépistage
- ★ Surveillance de grossesses à risques sur prescription d'un médecin
- ★ Préparation à la naissance et à la parentalité

À L'ACCOUCHEMENT

- ★ Diagnostic et suivi du travail
- ★ Prise en charge de la douleur
- ★ Pratique de l'accouchement normal et surveillance des suites immédiates
- ★ Accueil, examen du nouveau-né
- ★ Réanimation néo-natale si nécessaire
- ★ Démarrage de l'allaitement



APRÈS LA NAISSANCE / EN DEHORS DE LA GROSSESSE ET DU POST-PARTUM

- ★ Surveillance et soins de la mère et du nouveau-né
- ★ Accompagnement des parents dans la prise en charge des besoins du nouveau-né
- ★ Préparation et suivi du retour au domicile
- ★ Conseil et prescription d'un mode de contraception
- ★ Prescription et pratique de la rééducation périnéale
- ★ Consultation post-natale et d'allaitement
- ★ Suivi gynécologique de prévention et contraception

Après 5 ans d'études, le diplôme d'État de sage-femme est un diplôme de l'enseignement supérieur délivré par les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine des universités habilitées à cet effet. Il existe 37 écoles de sages-femmes en France métropolitaine ainsi que dans les départements, régions et collectivités français d'Outre-Mer (DROM et COM)